Jean-Luc MORAND – Éric FONTAINE
Huissiers de Justice Associés
62, avenue de Nice B.P 80056
06801 CAGNES SUR MER - CEDEX
Tél. : 04.92.13.81.81 – Fax : 04.92.13.81.80

PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MIL -VINGT
ET **LE TROIS NOVEMBRE.**

À la requête de :

La Société dénommée « CHE BANCA ! S.P.A », anciennement dénommée MICOS BANCA, société par actions, établissement de crédit agréé en qualité de banque ayant son siège social en Italie à MILAN (20158), Viale Luigi Bodio 37 A, immatriculée au RCS de MILAN, dont l'établissement principal en France est à LYON (69 006) 43-47, rue Waldeck Rousseau, identifiée au SIREN sous le n°491 569 828 et immatriculée au RCS de LYON, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social.

Pour laquelle domicile est élu au Cabinet de Maître Dominique DERVAL, avocat au barreau de GRASSE, demeurant résidence Porte Neuve, bâtiment H-
4, avenue Alphonse Morel (06 130) GRASSE, laquelle se constitue pour la Société CHE BANCA ! S.P.A sur la présente procédure et ses suites.

Et encore pour la correspondance au Cabinet de :

La SELARL TAVIEAUX MORO-de la SELLE prise en la personne de Maître Nicolas TAVIEAUX MORO, société d'avocats inscrite au barreau de PARIS, demeurant 6, rue de Madrid (75 008) PARIS.

Agissant en vertu de :
La copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 26 février 2009 par Maître Joffrey TAMIOTTI, notaire à GRASSE (06), par lequel la Société CHE BANCA ! S.P.A, anciennement MICOS BANCA SPA, a consenti à Monsieur Sean NUTLEY un prêt immobilier micos privilège n°145386/01090009601 d'un montant de 413 .000,00 € remboursable sur une durée de 300 mois, au taux de 5,68% l'an variable, hors assurance.

Des articles R322-1 à R322-3 du code des procédures civiles d'exécution et en suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière, dressé selon acte de transmission par mon ministère en date du 1er octobre 2020.

Déférant à cette réquisition :

Je soussignée, Maître Caroline PEDRONI, Huissier de Justice Salarié au sein de la SCP "Jean-Luc MORAND - Éric FONTAINE", Huissiers de Justice Associés près du Tribunal Judiciaire de GRASSE à la résidence de CAGNES-SUR-MER (Alpes-Maritimes) demeurant en cette ville 62, avenue de Nice.

Me suis rendue ce jour à partir de 9 Heures 30 sur la commune de MANDELIEU-LA-NAPOULE (06 210) 114, avenue Gaston de Fontmichel.

Là étant, en présence de Monsieur Nanda BOUSCATIER (Société CONSEIL DIAG), en charge de la réalisation du diagnostic immobilier.

Sur place, je note qu'à l'entrée de la résidence se trouve un panneau contenant des affiches.
Sur l'une d'entre elles est indiqué « RESIDENCE GOELIA MANDELIEU RIVIERA RESORT » au **n°4** de l'avenue Gaston de Fontmichel.

Je rencontre une personne, Madame VEAUX Emmanuelle (avec laquelle j'ai convenu de ma visite ce jour ainsi qu'avec la société GOELIA) à qui j'ai déclaré mes nom, prénom, qualité et objet de ma mission.

Celle-ci consentant aux présentes opérations, je procède aux constatations suivantes :

I. GENERALITES

A. SITUATION :

La commune de MANDELIEU-LA-NAPOULE est située dans le département des Alpes Maritimes (06).

La plus grande ville la plus proche est CANNES.

Les biens immobiliers saisis objet de la présente procédure dépendent d'un ensemble immobilier destiné à être exploité en résidence de tourisme dénommée « Résidence MMV Cannes Mandelieu Petit Lac » est située 114, avenue Gaston de Fontmichel, lieudits « La Pinéa et champs d'aviation » (06 230) MANDELIEU-LA-NAPOULE cadastrée :

Dans un ensemble immobilier destiné à être exploité en Résidence de Tourisme, dénommée « **Résidence MMV Cannes Mandelieu Petit Lac** » et situé dans la commune de **MANDELIEU-LA-NAPOULE (ALPES-MARITIMES)**, 114 Avenue Gaston de Fontmichel, lieuxdits "La Pinéa" et "Champ d'aviation", cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AR	52	114 av Gaston de Fontmichel	03ha 36a 43ca
AR	62	114 av Gaston de Fontmichel	00ha 18a 60ca
AR	77	114 av Gaston de Fontmichel	01ha 27a 60ca
AR	78	114 av Gaston de Fontmichel	00ha 60a 40ca
AR	79	114 av Gaston de Fontmichel	00ha 02a 25ca
AR	98	114 av Gaston de Fontmichel	00ha 12a 10ca
AR	99	La Pinea	00ha 34a 20ca
		Total surface :	**05ha 91a 58ca**

Lesdits biens immobiliers ont fait l'objet d'un règlement de copropriété état descriptif de division aux termes d'un acte reçu aux présentes minutes en date du 28 août 2006 publié au 1er bureau des hypothèques de GRASSE en date du 19 septembre 2006, volume 2006 P n°8228.

D'un modificatif aux termes d'un acte reçu en date du 26 mai 2008, publié au 1er bureau des hypothèques de GRASSE le 20 juin 2008, volume 2008 P n°5194 suivi d'une correction de formalité publiée le 23 mars 2009 au service de la publicité foncière de GRASSE 1, volume 2009D, n°3496.

D'un modificatif de l'état descriptif publié le 27 juillet 2011 au service de la publicité foncière de GRASSE 1 volume 2011 P n°6045.

D'un modificatif du règlement de copropriété publié le 5 septembre 2016 au service de la publicité foncière de GRASSE 1, volume 2016 P n°6145.

S.C.P. MORAND - FONTAINE Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

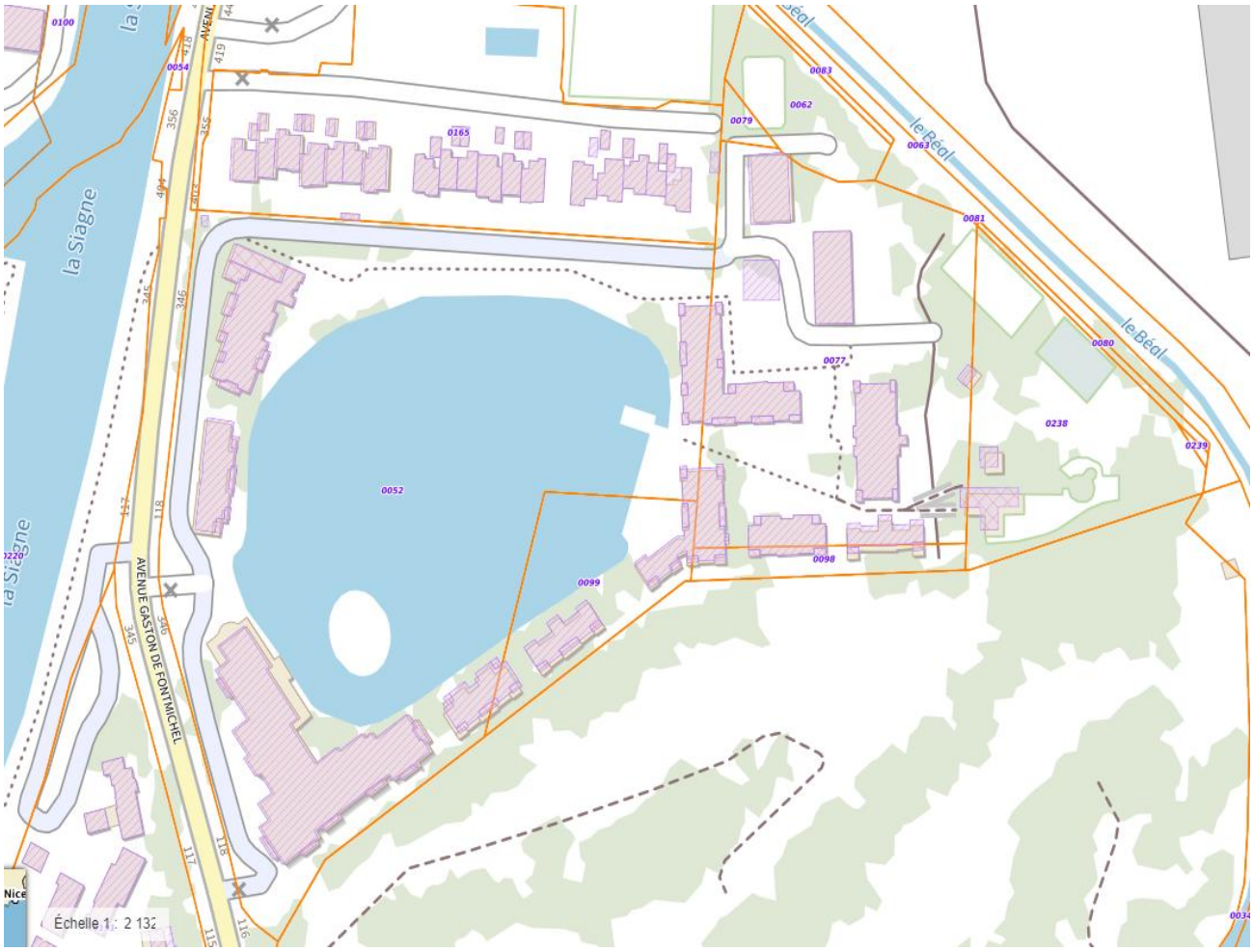

L'environnement est urbain, des commerces sont présents à proximité de cette zone.

On accède à la résidence par l'avenue de Fontmichel en bordure de laquelle est établie une artère de circulation carrossable à double sens.

En bordure de l'avenue Gaston de Fontmichel se trouve la rivière La Siagne.

À l'entrée de la résidence se trouve un grand portail à commande électrique et un parlophone. Un panneau mentionne « MANDELIEU RIVIERA RESORT » et l'une des affiches « résidence GOELIA MANDELIEU RIVIERA RESORT ».

Il s'agit d'une résidence de tourisme comprenant une réception et plusieurs bâtiments.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

Réception

Une partie des logements est géré par la société GOELIA GESTION.

Des voies de circulation sont présentes dans la résidence.

La résidence de tourisme est bien entretenue et comprend des espaces verts ornés de diverses végétations entretenues.
Les biens objet de la présente saisie se trouvent à proximité immédiate du Golf de MANDELIEU et non loin de l'échangeur de l'autoroute A8 permettant d'aller soit en direction de NICE-MONACO, soit en direction d'AIX-EN-PROVENCE.

Non loin également des lieux se trouve l'aérodrome de CANNES-MANDELIEU.

La résidence est relativement tranquille, arborée de beaux jardins, et un lac privé naturel est situé au cœur de cette résidence.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

Elle est équipée d'une piscine, d'un terrain de tennis, d'un terrain de basket, terrain de jeux pour enfants…

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

Les biens, objet de la présente procédure sont un appartement de trois pièces situé dans la bâtiment L à l'étage R+1 comprenant une entrée avec placard, un séjour/cuisine, deux chambres avec placard, une salle d'eau, une salle de bains, wc, un dégagement avec placard et un balcon portant le lot n°1409 et les 54/10002èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et un parking extérieur portant le lot n°1311 et les 1/10002èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'immeuble où se trouvent les biens saisis est actuellement dénommé « Bâtiment Le Figuier » (antérieurement bâtiment L).
Son accès est sécurisé par une porte vitrée.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

L'immeuble est élevé d'un seul étage et ne bénéficie pas d'ascenseur.

L'appartement se situe au premier étage de l'immeuble.

Il s'agit d'un appartement de type trois pièces.

Il a une surface habitable de 71,52 m2 (annexes et dépendances : surfaces non comptabilisées (18,35 m2) et le parking (place de parking extérieur une surface d'environ 11m2).

J'insère ci-dessous le tableau récapitulatif des surfaces des pièces de l'appartement et ses annexes, extrait du rapport dressé par la Société CONSEIL DIAG :

Pièce ou Local	Etage	Surface Habitable	Surface non habitable
Entrée	1er	9,990 m²	0,000 m²
Séjour	1er	21,710 m²	0,000 m²
Chambre n°1	1er	11,860 m²	0,000 m²
Cuisine	1er	4,650 m²	0,000 m²
Salle d'eau	1er	2,800 m²	0,000 m²
Dégagement avec placard	1er	3,830 m²	0,000 m²
Wc	1er	1,350 m²	0,000 m²
Chambre n°2	1er	11,850 m²	0,000 m²
Salle de Bains	1er	3,480 m²	0,000 m²
Total		**71,520 m²**	**0,000 m²**

ANNEXES ET DEPENDANCES

Pièce ou Local	Etage	Surface non comptabilisée
Terrasse n°1	1er	12,250 m²
Terrasse n°2	1er	6,100 m²
Total		**18,350 m²**

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

B. OCCUPATION ET ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Les biens et droits immobiliers objet de la présente procédure appartiennent à Monsieur Sean Edward Harrison NUTLEY.

Pour les avoir acquis aux termes d'un acte de vente reçu le 26 février 2009 par Maître Joffrey TAMIOTTI, notaire à GRASSE dont une expédition authentique a été publiée au Service de la publicité foncière de GRASSE, 1er bureau le 11 mars 2009, volume 2009 P n°1698.

Les biens objet de la présente procédure font l'objet d'un Bail commercial entre Monsieur NUTLEY et la Société GOELIA GESTION.

Cependant, Madame VEAUX Emmanuelle m'indique qu'elle occupe les lieux avec ses deux enfants.

C. CHAUFFAGE ET RÉSEAUX :

Le chauffage et le système d'eau chaude sont électriques et individuels.
Eau chaude - cumulus individuel de 150 litres.
Chauffage par système de climatisation réversible.

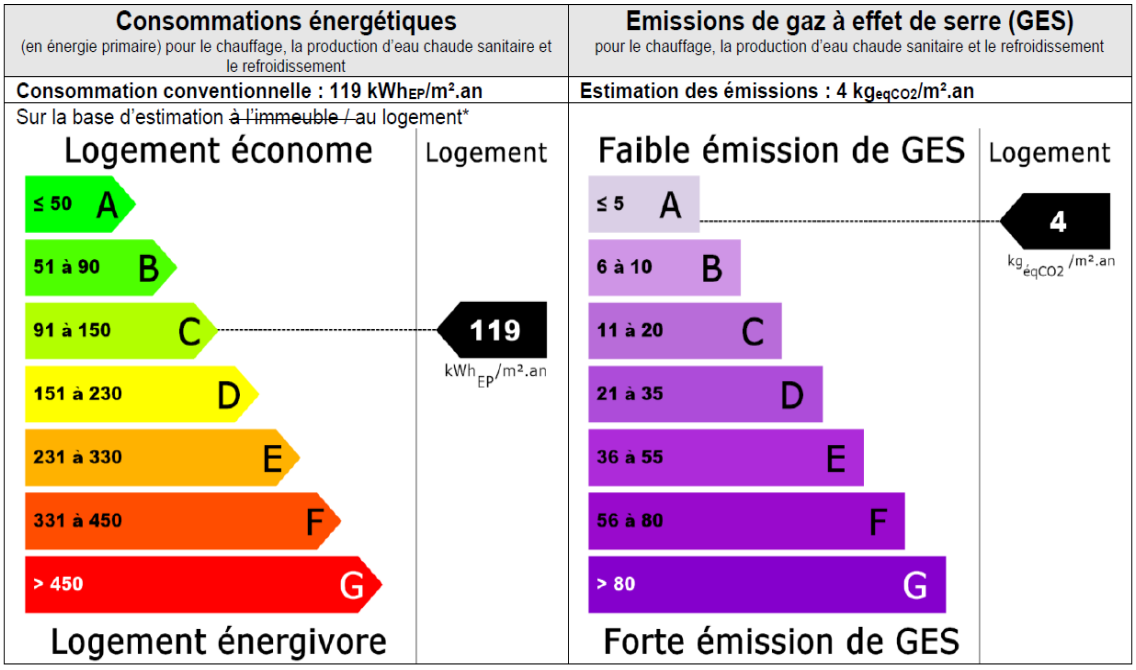

D. SYNDIC ET CHARGES :

Le syndic de l'immeuble est le Cabinet NARDI, 11 rue Gubernatis 06000 Nice.

J'annexerai au présent procès-verbal de description, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25.09.2020.

Les charges courantes trimestrielles au 01.10.2020concernant l'appartement et le parking objet de la présente procédure sont d'environ 735,05 euros.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

II. DESCRIPTION DES LIEUX :

Je pénètre dans l'immeuble où se trouvent les biens objet de la saisie par l'entrée de l'immeuble dénommé « Le Figuier » et me dirige au premier étage.

Les parties communes sont propres et bien entretenues.

L'appartement porte le numéro 1106.

Son accès principal s'effectue depuis une porte en bois composite à un battant pivotant (ses panneaux extérieurs et extérieurs sont peints.
À noter que la peinture s'est écaillée à certains endroits).

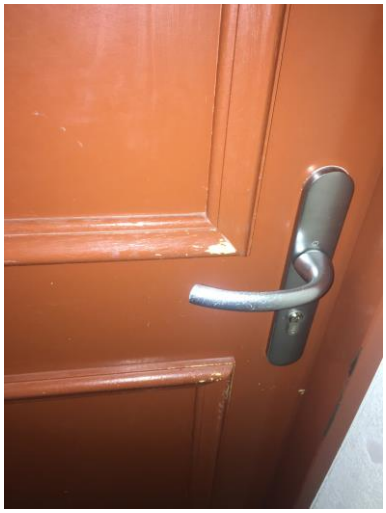

En entrant, j'accède directement dans un hall d'entrée.

L'appartement est traversant.

Il est composé : d'un hall d'entrée, de deux chambres, d'un séjour/salon, d'un coin-cuisine, d'un WC, d'une salle d'eau, d'une salle de bains et d'une terrasse et d'un balcon.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

Plan de l'appartement, extrait du rapport dressé par la Société CONSEIL DIAG :

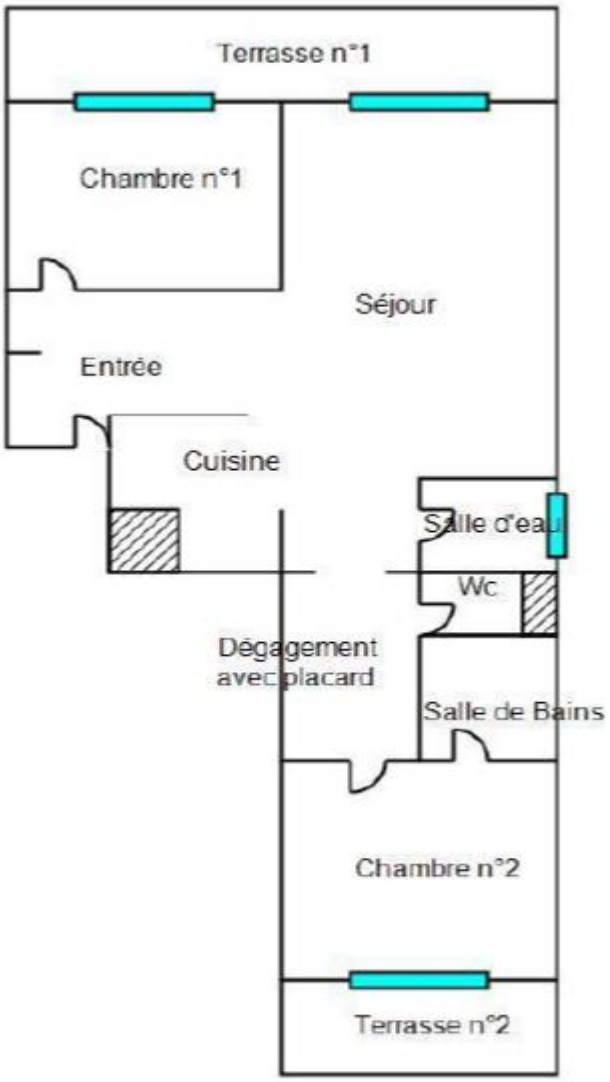

A. HALL :

Sol : carrelé à l'état d'usage. Pas de remarque particulière quant à son état.
Les joints sont noirs.

Murs et Plafond : peints et crépis.
Les murs sont sales, et à l'état d'usage.
Présence d'une applique murale.

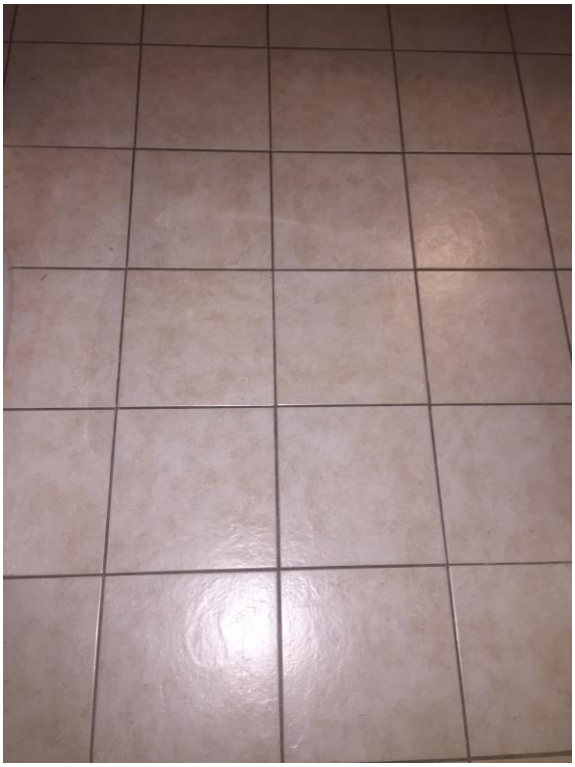

Sur le pan de mur gauche, présence d'un placard intégré sans portes.

L'intérieur de ce placard comporte une étagère en bois usagée et une partie penderie.
Du côté gauche est installé un cumulus de marque ARISTON dont la carrosserie semble en bon état.

L'intérieur du placard est peint et crépi à l'état d'usage mais sale.
Le sol est carrelé. Les joints sont noirs.
Le plafond est peint et crépi, quelques traces de part et d'autres.

B. CHAMBRE N°1 :

Elle est presque située en face de la porte d'entrée principale de l'appartement.
La porte de cette chambre est en bois peinte sur ses deux faces, à l'état d'usage.

Sol : carrelé. Les joints sont noirs. Pas de remarque particulière quant à son état.

Murs et Plafond : peints et crépis.
À noter des traces noires de part et d'autres.
Le plafond ne comporte pas de remarque particulière.
Présence d'un plafonnier.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

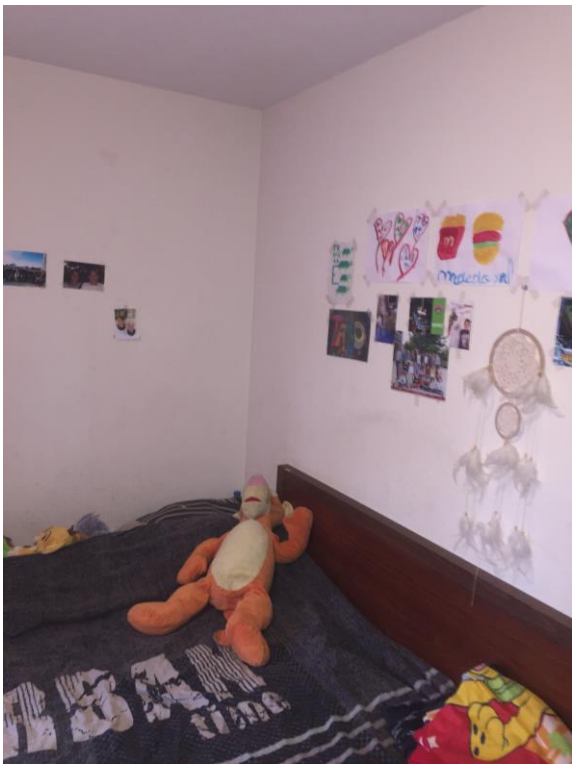

Équipements :

- Présence d'un placard intégré à deux portes coulissantes en bois. (Les portes coulissent correctement). L'intérieur est aménagé par des parties avec étagères en bois, et une partie penderie (L'ensemble à l'état d'usage).

  Intérieur placard : sol carrelé. Il ne m'est pas possible de vérifier l'état du carrelage compte tenu de l'encombrement du placard.

  Le plafond et les murs du placard sont peints et crépis contenant de nombreuses taches ou traces noires.

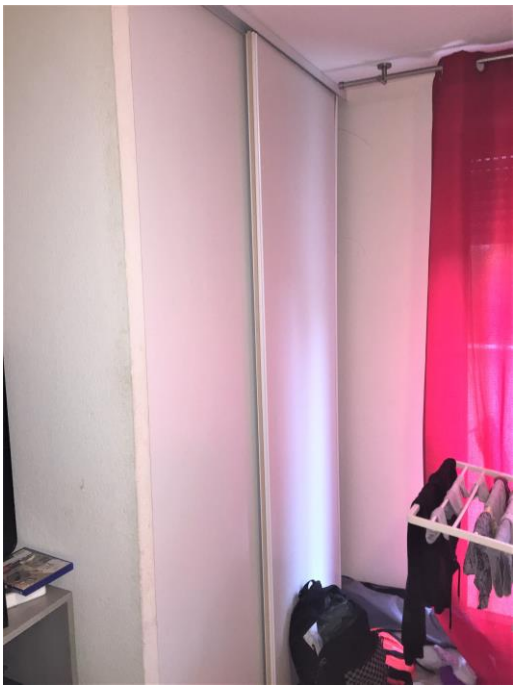

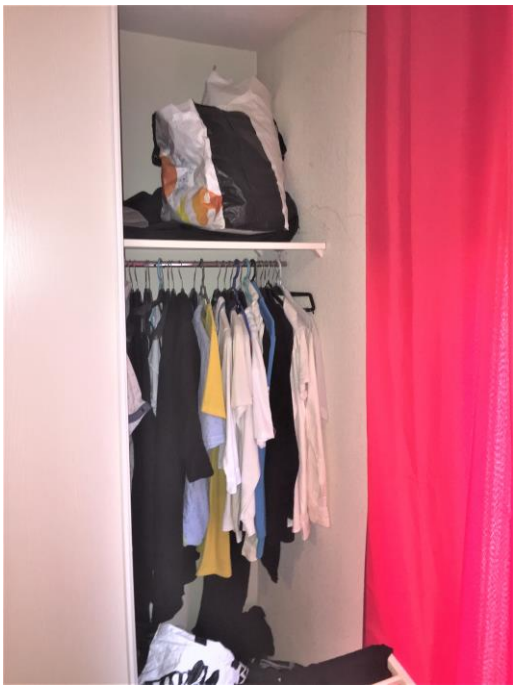

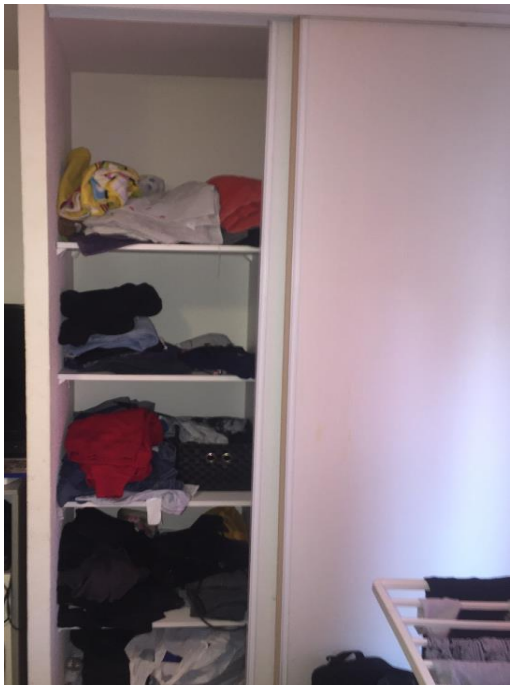

- Présence d'un système de climatisation réversible de marque « MITSUBISHI ». (Usagé et poussiéreux).

Madame VEAUX m'indique qu'il s'agit d'un climatiseur réversible qui fonctionnerait correctement.

- D’une porte-fenêtre à trois panneaux. Deux des panneaux sont battants et le panneau latéral droit est fixe.

L’ensemble en double vitrage et encadrement en PVC.
Cette ouverture est équipée de deux volets roulants(PVC) à commandes manuelles qui fonctionne correctement.
Par cette ouverture on accède à une terrasse (cf infra).

C. SEJOUR :

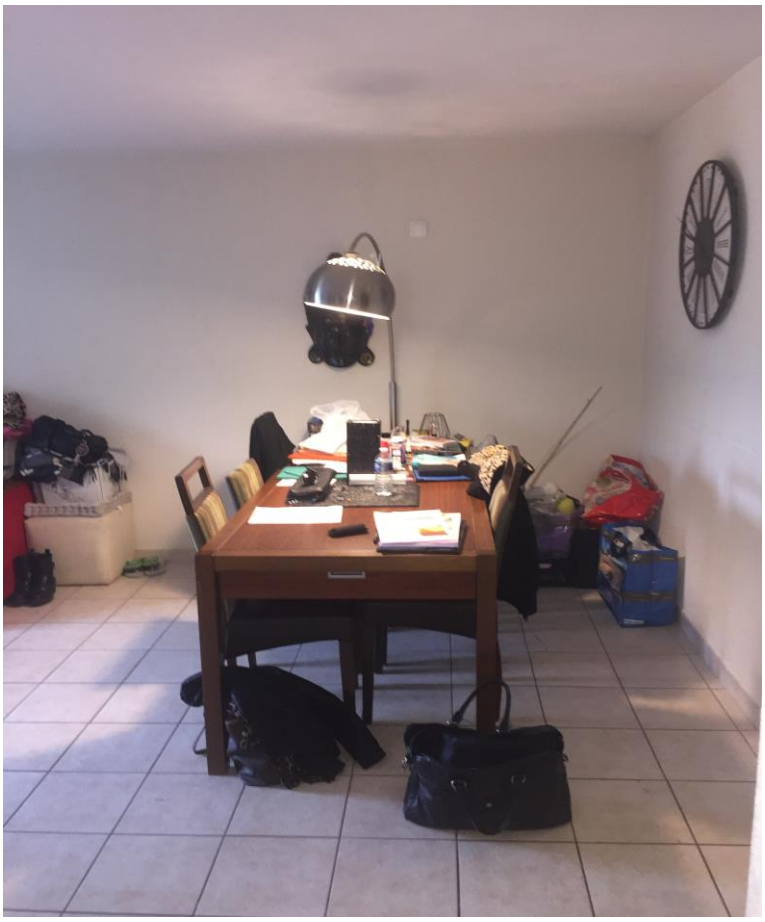

Sol : carrelé à l'état d'usage. Les joints sont noirs.
À noter toutefois que plusieurs carreaux contiennent des fissures plus ou moins importantes.

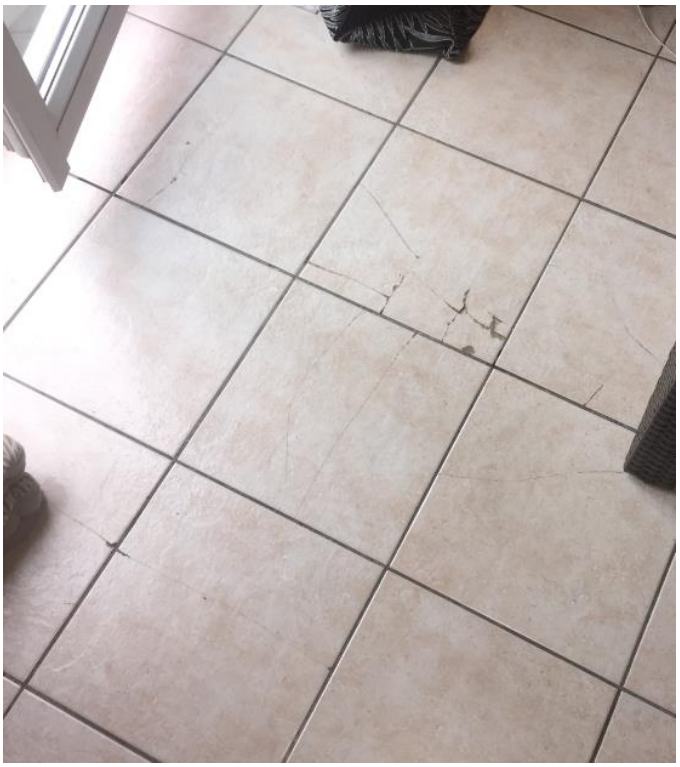

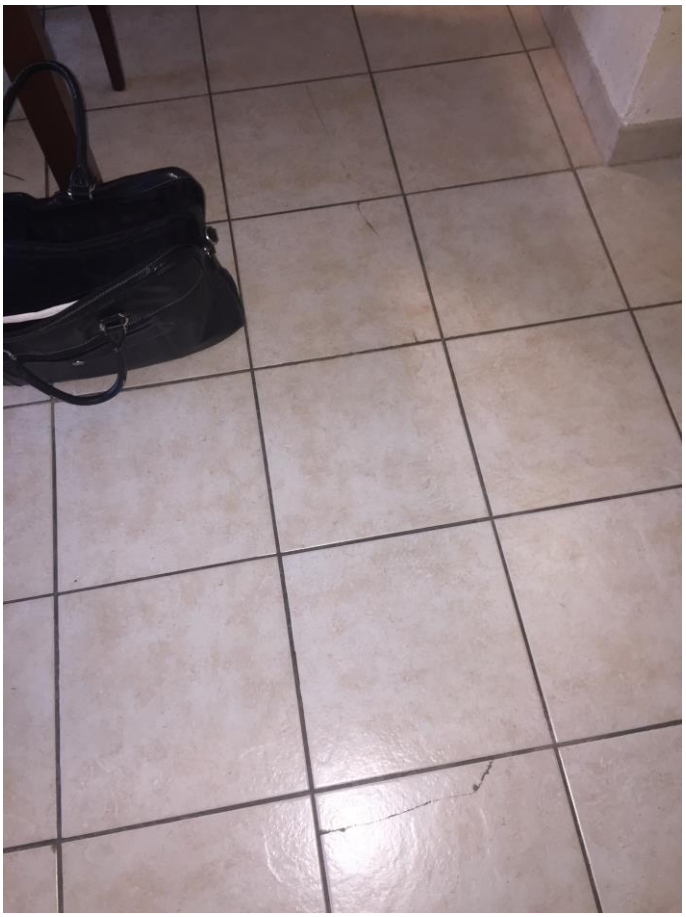

Murs et Plafond : peints et crépis.
A noter que les murs sont sales à plusieurs endroits.
Présence également de traces de choc sur deux des murs du séjour.

Funner
fue

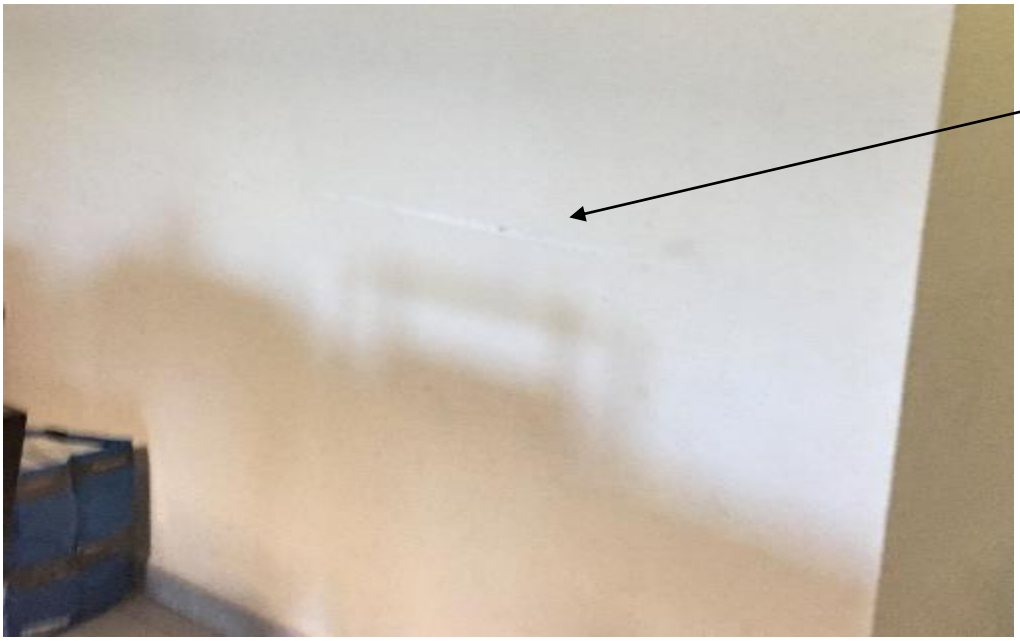

Au plafond, présence d'une auréole située près d'un angle de la partie droite de séjour.

Équipements :

- Présence d'un système de climatisation réversible de marque « MITSUBISHI ». Il est sale et poussiéreux.
  Madame VEAUX m'indique qu'il fonctionnerait.

- Le séjour bénéficie d'un accès direct sur une terrasse via une ouverture à trois panneaux. Une porte fenêtre à deux battants et un panneau fixe (panneau latéral gauche). L'ensemble en double vitrage, encadrement PVC.
  Cette ouverture est équipée de deux volets roulants (PVC) à commandes manuelles qui fonctionne correctement.

Cette ouverture donne accès à, la même terrasse que la chambre n°1.

D. TERRASSE :

Cette terrasse est donc attenante à la chambre n°1 et au séjour.
Elle donne sur une partie jardinée de la copropriété. (Orientation EST).

Le sol est carrelé, les joints sont noirs, en revanche à l'état d'usage.

Les parois des murs sont peintes et crépies.
Le garde-corps est bétonné, peint et crépi, à noter qu'il comporte des traces noires principalement en partie inférieure et supérieure.

À noter sur les façades de cette terrasse, la présence de fissures çà et là.

Présence d'une applique fixée au mur.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

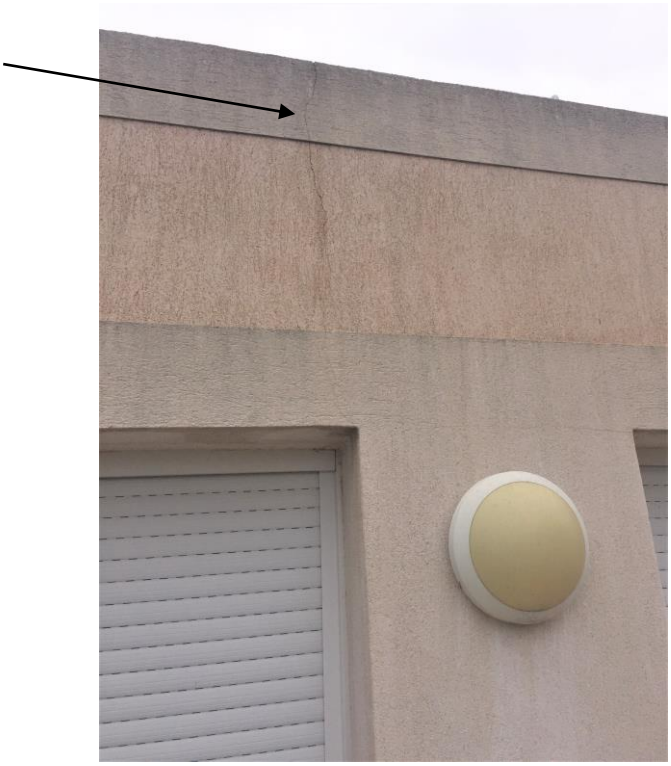

E. CUISINE :

Sol : carrelé, à l'état d'usage. Les joints sont noirs.

Murs et plafond : peints et crépis.
Présence de traces noires de part et d'autres sur les murs.
A noter que la partie crédence est carrelée.

Le plafond comporte une applique fixée. La lumière fonctionne correctement.

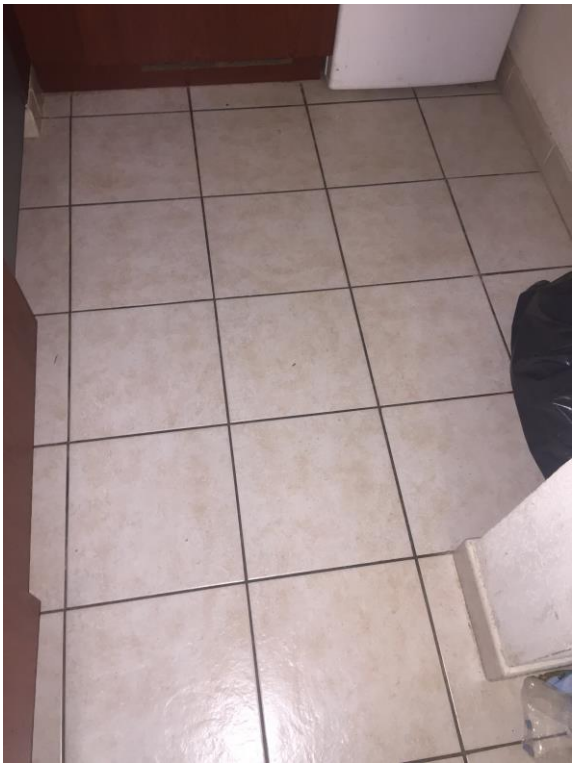

Équipements :

La cuisine est en partie ouverte sur le hall d'entrée.
Sur ce pan de mur ouvert a été aménagé un plan de travail rectangulaire en bois recouvert d'un revêtement stratifié à l'état d'usage qui sert également d'espace pour manger.

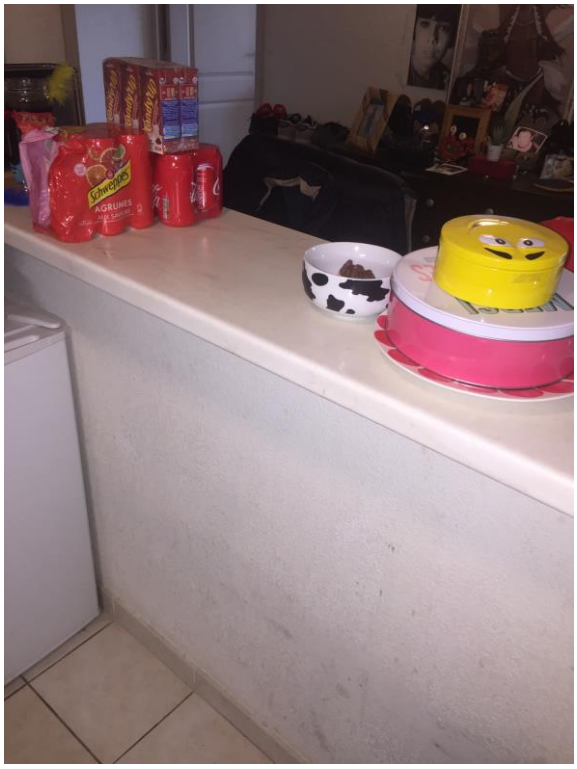

La cuisine comporte également une partie avec des éléments hauts et des éléments bas en bois à l'état d'usage.
Un plan de travail en bois avec revêtement stratifié y est installé.
Sur ce plan de travail est aménagé un petit évier à un bac inox et mitigeur chromé et une plaque de cuisson électrique quatre feux de marque « BRANDT ».
Sous ce plan de travail se tiennent des éléments bas en bois et un lave-vaisselle de marque « VIVA ».

Une autre partie est équipée d'un meuble haut de rangement en bois :

- La partie supérieure de ce meuble contient un espace de rangement et un micro-ondes four intégré de marque WHIRLPOOL,
- À l'intérieur de la partie inférieure se trouve un réfrigérateur sans marque apparente.

F. DEGAGEMENT (faisant office de couloir) :

Je me dirige ensuite vers un dégagement qui dessert plusieurs pièces :

Sur la gauche, une salle d'eau et les toilettes.

Au fond, une autre chambre.

Le sol du dégagement est carrelé. Les joints sont noirs.
À deux endroits, l'un des carreaux est fissuré.

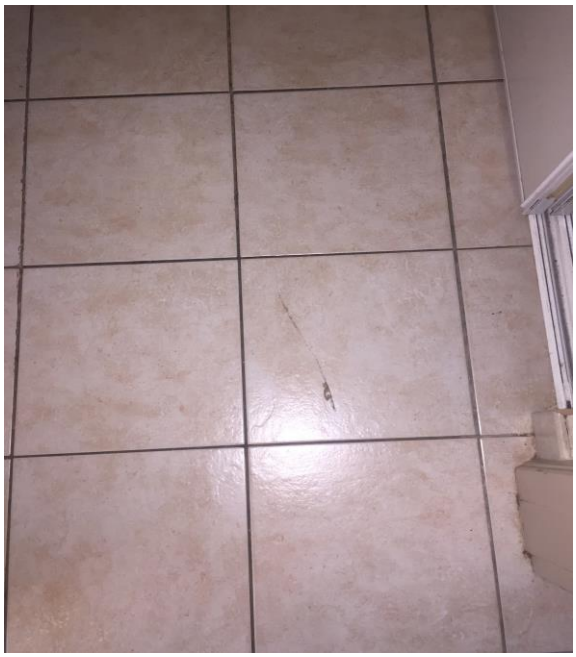

Murs et Plafond : peints et crépis, à l'état d'usage.
Présence d'une applique fixée au mur.

Sur la droite de ce dégagement, présence d'un placard intégré avec deux portes coulissantes en bois (qui fonctionnent correctement).

L'intérieur du placard comporte des étagères et une partie centrale penderie en bois.

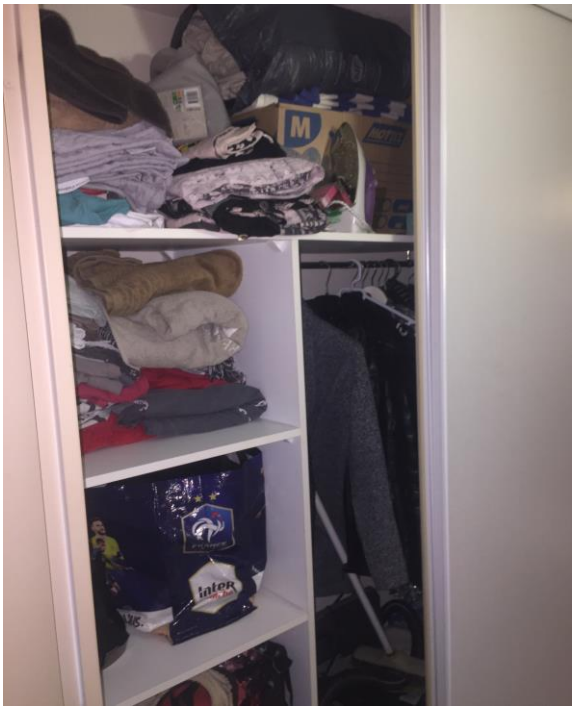

Intérieur placard : le sol est carrelé. Compte tenu de l'encombrement du sol, il ne m'est pas possible de vérifier l'état du carrelage si ce n'est qu'une partie de plinthe située à l'angle inférieur droit du placard côté droit est cassée.

Murs et plafond : Peints et crépis, à l'état d'usage.
Pan de mur droit : A noter que la peinture est gondolée à proximité de l'applique mmurale.

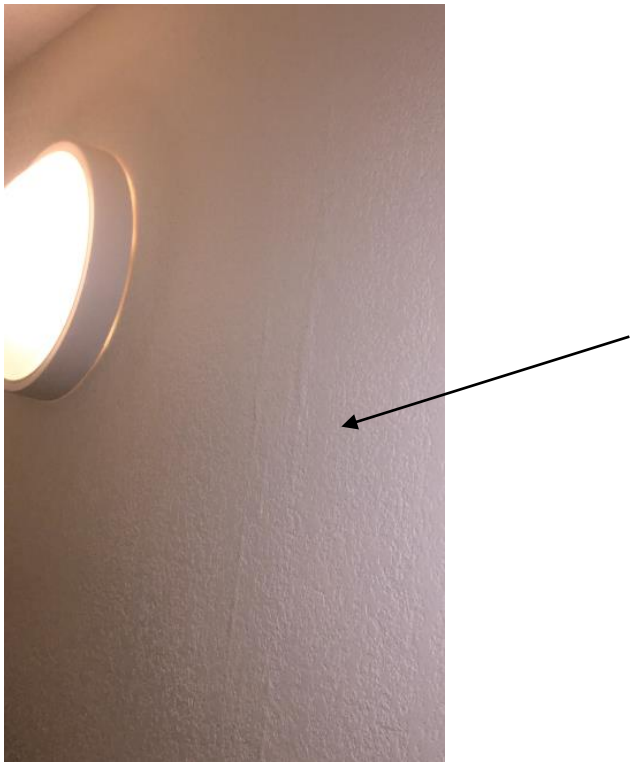

G. SALLE D'EAU :

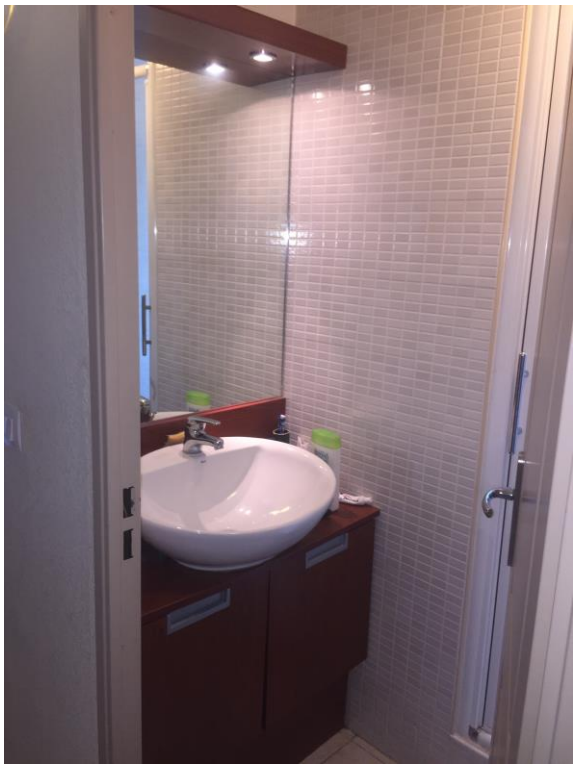

La porte de cette pièce est en bois et peinte sur ses deux panneaux, à l'état d'usage.

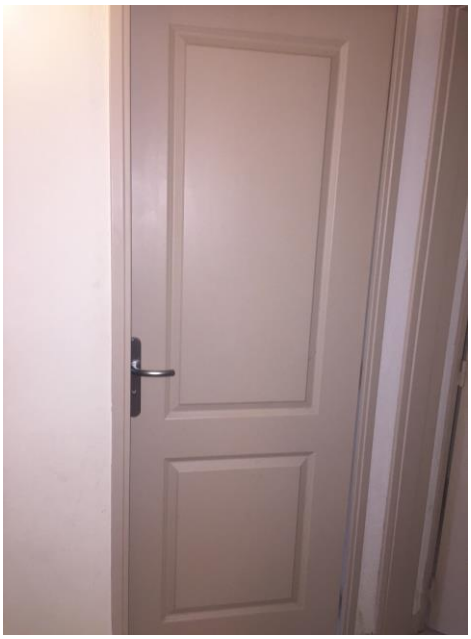

Sol : carrelé. Les joints sont noirs.

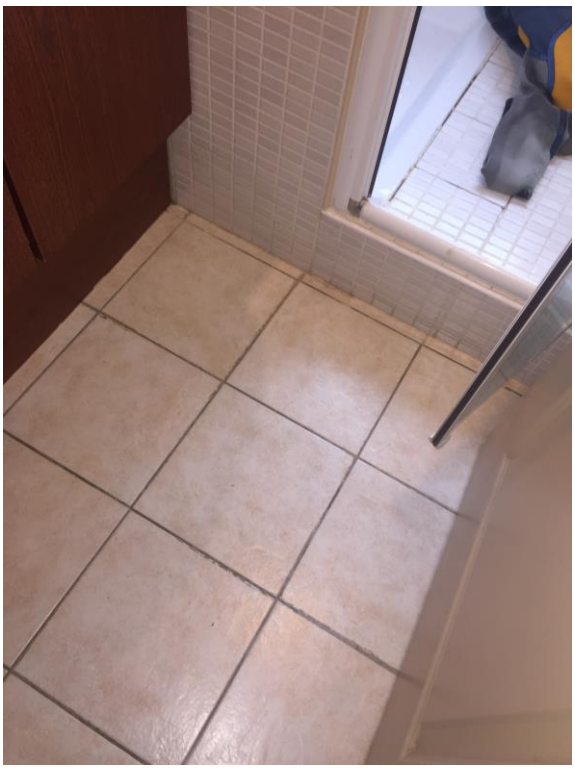

A noter que le pan de mur situé derrière la porte est peint.
En partie basse de ce pan de mur et à l'angle inférieur droit, la peinture est craquelée avec traces d'auréoles.

Plafond : peint.

A certains endroits, présence de taches ou traces noirs.
Dans la cabine de douche, présence de nombreuses traces d'enduit et/ou peinture craquelée notamment à proximité ou au-dessus de la fenêtre.

La salle de douche est équipée :

- D'un caisson (meuble) sous-lavabo en bois composite à deux portes. (à l'état d'usage).
- D'une vasque en faïence de marque « ROCA » et d'un mitigeur chromé à l'état d'usage.

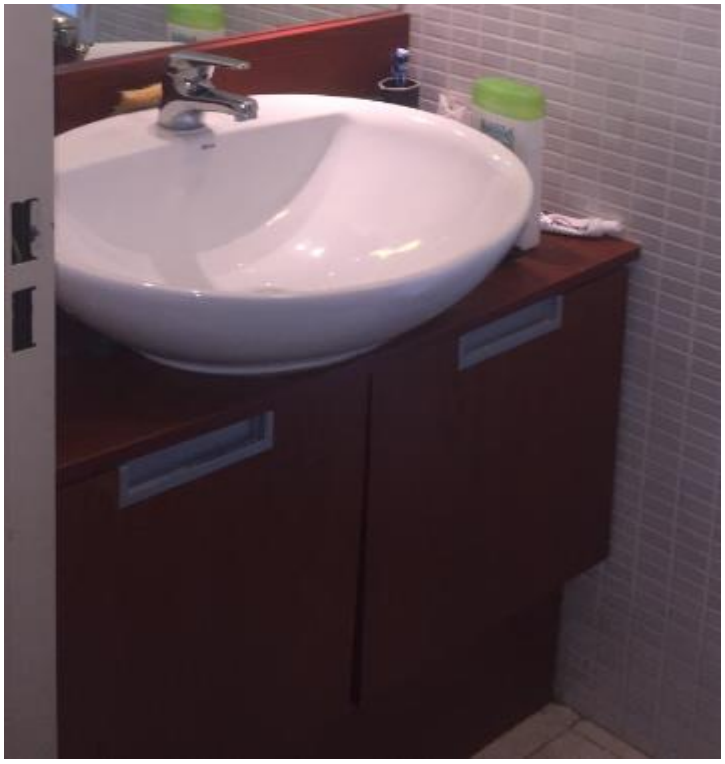

À noter que la vasque est quelque peu mal fixée sur le meuble.

- D'un miroir placé au-dessus, et surmonté d'une visière dans laquelle deux spots sont intégrés. (un seul spot fonctionne).

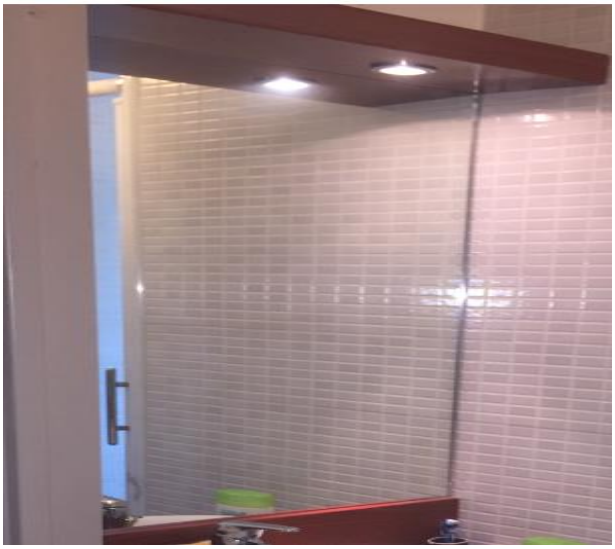

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

- D’un sèche-serviette.
  Madame VEAUX m’indique qu’il ne fonctionne pas.

- Un fenestron à un battant et vitre brouillée, double vitrage, encadrement PVC.
  Cette ouverture est équipée d’un volet roulant(PVC) à commande manuelle qui fonctionne correctement.

- D’une cabine de douche bétonnée à une porte vitrée battante.

Cette douche bénéficie d’un mitigeur avec douchette chromée ;(une barre chromée et de deux supports en métal sont fixés au mur).

L’ensemble est usagé.

- D’un plafonnier.

Le sol de cette cabine est carrelé et contient un bac receveur en PVC.

À noter que le sol périphérique à ce bac de receveur est en mauvais état avec présence de traces de rouille et les joints sont noirs.

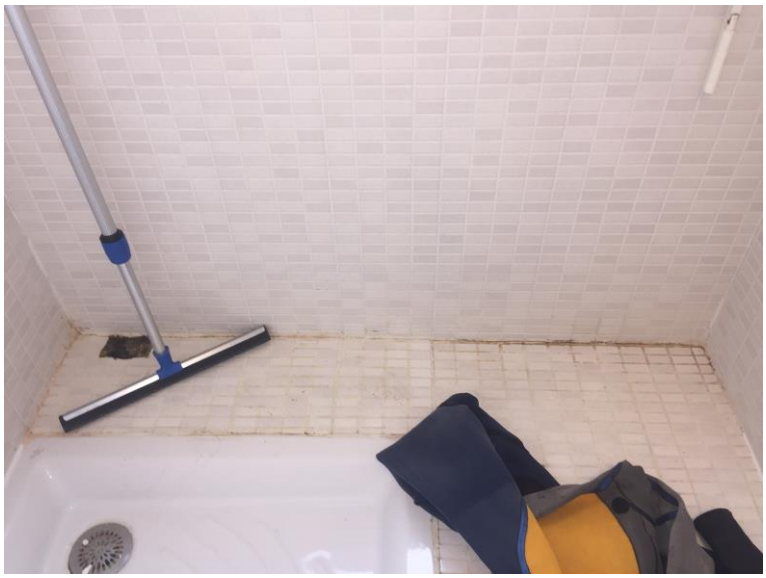

H. TOILETTES/WC :

La porte de cette espace est en bois et peinte sur ses deux panneaux.
La pièce est équipée d'une toilette en faïence avec abattant PVC plastique, sans marque apparente.

Sol : carrelé. Les joints sont noirs.
A noter que l'un des carreaux situés à proximité de la cuvette est fissuré.

Murs et plafond : peints et crépis.
Sur les pans de mur droit et gauche (en entrant), présence de trace où la peinture est gondolée.

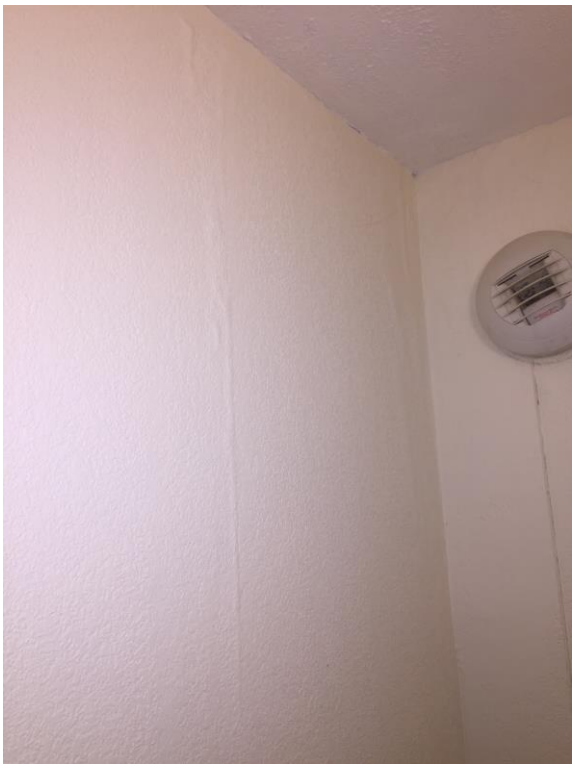

I. CHAMBRE n°2 (située au fond du dégagement) :

La porte de cette chambre est en bois et peinte sur ses deux panneaux.

Sol : carrelé. Les joints sont noirs.
À noter que certains carreaux contiennent une/ou des fissures.

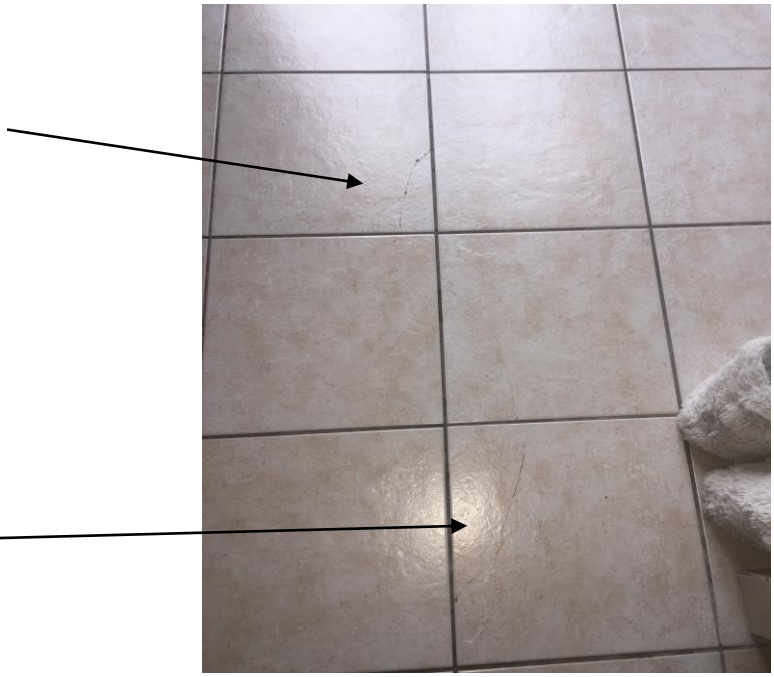

Murs et plafond : peints et crépis.
A noter que les murs et le plafond sont sales.

Cette pièce bénéficie :

- D'un placard intégré à deux portes coulissantes en bois. (Les portes fonctionnent mais coulissent quelque peu difficilement). L'intérieur est aménagé par des parties avec étagères en bois, et une partie penderie (L'ensemble à l'état d'usage).

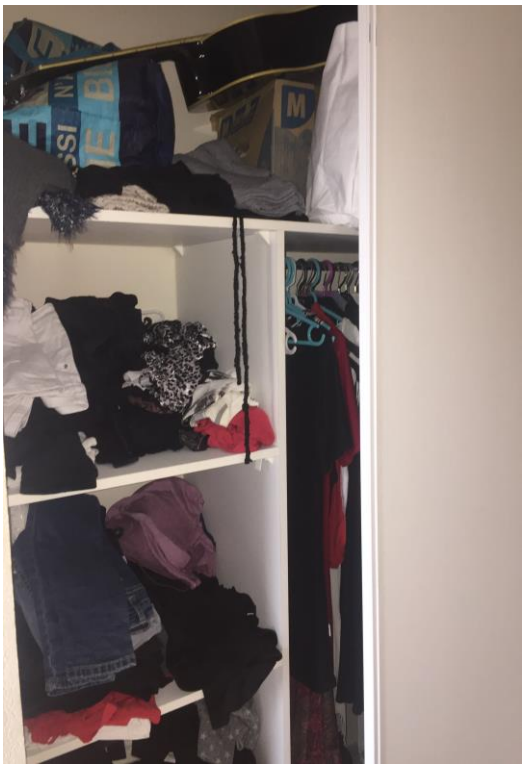

Intérieur placard : sol carrelé. Il ne m'est pas possible de vérifier l'état du carrelage compte tenu de l'encombrement.

Le plafond et les murs du placard sont peints et crépis et contiennent de nombreuses taches ou traces noires.

- Présence d'un système de climatisation réversible de marque « MITSUBISHI ». (Usagé et poussiéreux).

Madame VEAUX m'indique qu'il s'agit d'un climatiseur réversible qui fonctionnerait correctement.

- D'une porte-fenêtre à trois panneaux dont deux sont battants et le panneau latéral droit est fixe.

L'ensemble en double vitrage et encadrement en PVC.
Cette ouverture est équipée de deux volets roulants(PVC) à commandes manuelles qui fonctionne correctement.
Par cette ouverture on accède à une terrasse/balcon. (cf infra).

- D’un plafonnier.

A cette chambre est attenante une salle de bain.

J. BALCON/TERRASSE :

À cette chambre est attenant un petit espace balcon.

Ce balcon est orienté côté Ouest, il donne un visu sur une partie directe de la copropriété.

Le sol est carrelé. Les joints sont noirs.
Présence de traces de rouille sur plusieurs carreaux.

Les murs de la façade sont peints et crépis.
Une applique est fixée au mur.
Le garde-corps est maçonné, peint et crépi, usagé.

K. SALLE de BAIN attenante à la chambre n°2 :

Il s'agit d'une pièce aveugle.

Sol : carrelé. Les joints sont noirs.

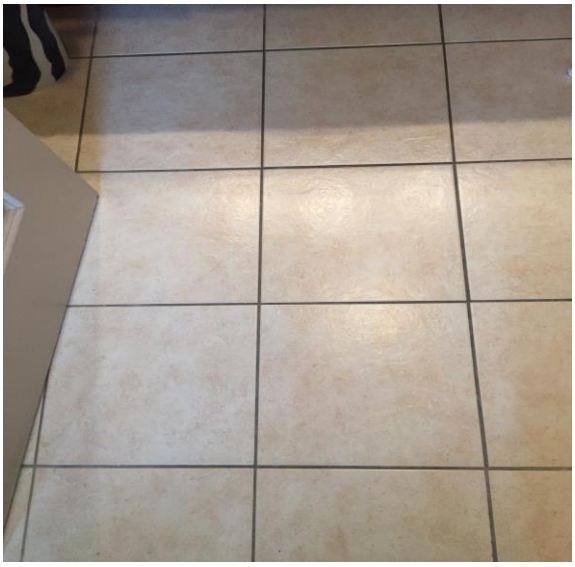

Plafond : peint. À noter la présence d'une petite fissure peinture craquelée située au-dessus de la casquette de spot à lumière.

Murs : Les parties murales périphériques à la baignoire sont carrelées.
En partie basse de ces murs, présence de traces de moisissure.
Les autres parties et murs sont peints.
Pan de mur où est aménagé la porte de la salle de bain :
A droite (en entrant) :

- Présence d'un orifice circulaire d'assez grand diamètre camouflé par un revêtement.
- Présence d'une fissure près de l'angle supérieur de la porte d'entrée.

La salle de bain est équipée :

- D'un plafonnier
- D'un meuble/caisson sous-vasque à trois tiroirs en bois et à l'état d'usage.
- D'une vasque en faïence de marque « ROCA » et d'un mitigeur chromé à l'état d'usage.
- D'un miroir rectangulaire placé au-dessus, et surmonté d'une visière dans laquelle trois spots sont intégrés et fonctionnent.

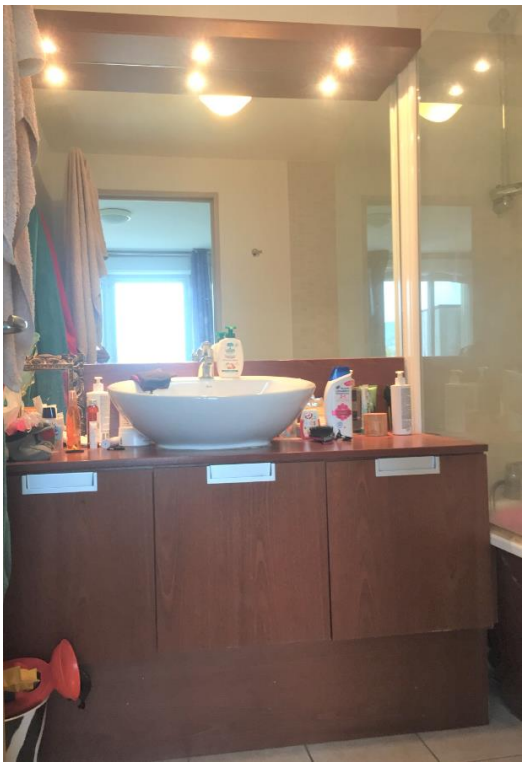

- D'un sèche-serviette.
  Madame VEAUX m'indique qu'il ne fonctionne pas.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

- D’une baignoire en PVC avec mitigeur et douchette chromés.
  Une barre chromée et de deux supports en métal sont fixés au mur.

Cette baignoire est équipée d’une paroi fixe vitrée (contenant des traces de calcaire et de moisissures sur le joint en partie basse).

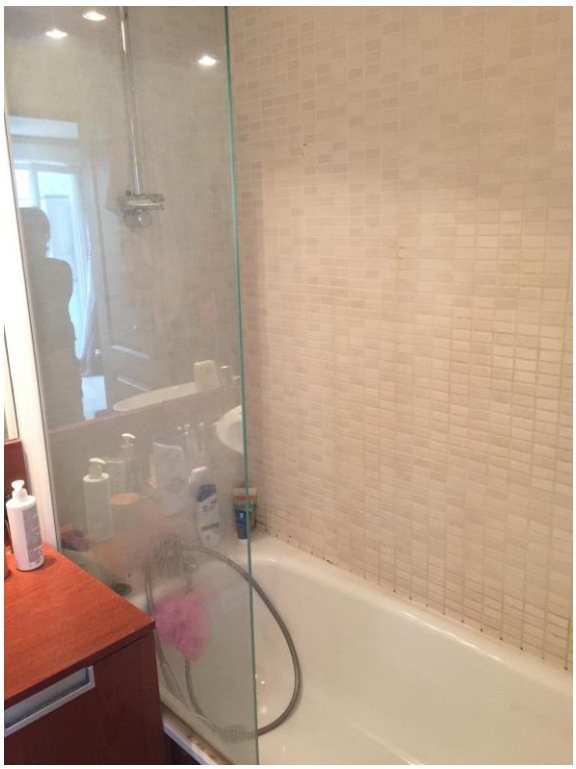

L'habillage de la baignoire est constitué d'une planche en bois dont une partie est cassée et rafistolée par du scotch.

L. Place de Parking :

Le parking correspond au lot n°1311.

La résidence contient de nombreuses places de parking extérieur situées à proximité des bâtiments.

Les places de parking extérieures ne sont pas numérotées et pas couvertes.

Madame VEAUX Emmanuelle m'indique qu'elle n'a pas de place de parking attitré.
A la réception, personne n'est en mesure de me désigner la place de parking faisant l'objet du lot n°1311.

Il s'agit d'une place de parking extérieure située dans la résidence, d'une superficie d'environ 11 m².
La place de parking se situerait parmi les places du parking contigu à l'immeuble « Le Figuier ».

Je rappelle que les diagnostics ont été réalisés par Monsieur Nanda BOUSCATIER de la Société CONSEIL DIAG.
J'annexerai ces diagnostics au présent procès-verbal de description.

Mes opérations étant alors terminées à 10h30, et de tout ce qui précède, je dresse le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

DONT ACTE - SOUS TOUTES RÉSERVES.

S.C.P. MORAND - FONTAINE
Huissiers de Justice CAGNES-SUR-MER

III – ANNEXES

1) Procès-verbal de l'assemblée générale de la copropriété de l'immeuble en date du 25.09.2020.

2) Diagnostic immobilier réalisé par la Société CONSEIL DIAG du 03.11.2020.

3) Bail commercial entre M.NUTLEY et la société GOELIA GESTION.

Maître Caroline PEDRONI
Huissier de Justice Salarié